

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais tenue le mercredi 10 juin 2015 à 18 h 15, à la salle de réunion du CLD des Collines-de-l'Outaouais, 1694 montée de la Source, Cantley (Québec).

Personnes présentes :

Richard Gadbois, représentant de la société civile et vice-président
Robert Goulet, maire de L'Ange-Gardien et président
Joanne Labadie, représentante de la société civile
Jacques Laurin, maire de Val-des-Monts
Denis Légaré, maire de Notre-Dame-de-la-Salette
Pierre Pharand, représentant de la société civile et trésorier
Nathalie St-Laurent, représentante de la société civile et secrétaire

Personnes absentes :

Roch Bouliane, représentant de la société civile
Robert Bussière, maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
Evelyn Gauthier, représentante d'Emploi-Québec
Marie-Andrée Lépine, représentante du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

Personnes ressources :

Chantal Belleau, directrice générale
Louise Marchildon, directrice générale adjointe
Lise Paradis, adjointe administrative

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Robert Goulet préside et ouvre officiellement la séance à 18 h 20.

CA-15-52 **Proposé par** Denis Légaré
Appuyé par Nathalie St-Laurent

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-15-53 **Proposé par** Joanne Labadie
Appuyé par Pierre Pharand

Il est résolu que l'ordre du jour soit adopté avec des ajouts au point 8.3 Varia, soit :

- 8.3.1 Représentation au conseil d'administration à la Table agroalimentaire de l'Outaouais
- 8.3.2 Représentation au conseil d'administration du Réseau agri-conseil de l'Outaouais
- 8.3.3 Langue de présentation des dossiers

3. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS D'ACTIVITÉS

3.1 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 6 mai 2015

CA-15-54 **Proposé par** Jacques Laurin
Appuyé par Denis Légaré

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 6 mai 2015 tel que déposé.

HUIS CLOS demandé par Robert Goulet

L'adjointe administrative quitte la réunion à 18 h 22.

L'adjointe administrative rejoint le conseil d'administration à 18 h 25.

3.2 Suivis aux procès-verbaux

Aucun suivi.

3.3 Liste des projets présentés au comité d'investissement commun (CIC)

CA-15-55

Proposé par Richard Gadbois
Appuyé par Pierre Pharand

Il est résolu d'entériner les décisions du comité d'investissement commun (CIC) prises lors des séances du 4 janvier, 11 mars, 6 mai et 10 juin 2015.

3.4 Rapport d'activités de la présidence

Robert Goulet confirme que les documents confidentiels en possession de l'ex-président, Thierry Boyer, lui ont été remis. Certains documents non pertinents ont été détruits et les autres documents ont été remis à la direction générale dans une enveloppe scellée.

3.5 Rapport d'activités de la direction générale

Le document est déposé à titre d'information et la direction générale présente son rapport d'activités.

3.6 Rapport d'activités de la direction générale adjointe

Le document est déposé à titre d'information et la direction générale adjointe présente son rapport d'activités.

4. PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI (PALÉE) 2015-2020

4.1 Dépôt d'une demande financière au programme de soutien à la mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais

Attendu que le projet s'intègre au PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.26 en ce qui a trait à « soutenir la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »;

Attendu que le projet s'intègre à la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à l'orientation stratégique qui vise à « mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel »;

Attendu que le projet cadre avec le Plan d'action de l'Entente de développement culturel 2012-2014 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à l'objectif 1.2 visant à « concevoir et diffuser des routes et des circuits mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel de la MRC »;

Attendu que le projet cadre avec le Plan d'action de l'Entente de développement culturel 2015-2017 à l'objectif 2.1 visant à « concevoir et diffuser des circuits mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel de la MRC »;

Attendu que le comité d'investissement commun (CIC) du CLD des Collines-de-l'Outaouais a accordé une subvention maximale de 50 000 \$ du Fonds de développement culturel (FDC) 2012-2014 au CLD des Collines-de-l'Outaouais pour la réalisation du projet « Développement d'un concept de mise en valeur du patrimoine » par voie de résolution CIC-15-22;

Attendu que le projet de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC pourra être bonifié de lieux supplémentaires advenant l'ajout de financement complémentaire;

Attendu que la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais recommande au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais de soutenir et d'approuver le dépôt d'une demande de 20 000 \$ pour la réalisation de la phase 2 du projet « Développement d'un concept de mise en valeur du patrimoine » à même l'appel de projets de mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais.

Proposé par Denis Légaré
Appuyé par Pierre Pharand

Il est résolu que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais soutienne et approuve le dépôt d'une demande de 20 000 \$ effectuée par le CLD des Collines-de-l'Outaouais qui agira comme mandataire pour la réalisation de la phase 2 du projet « Développement d'un concept de mise en valeur du patrimoine » sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à même l'appel de projets de mise en valeur du patrimoine de l'Outaouais avant le 15 juin 2015 et que la direction générale soit mandatée comme interlocuteur et signataire de la demande de financement et des ententes de financement qui pourront en découler.

4.2 Suivi des projets en cours

1) Projet de mentorat :

La cellule de mentorat des Collines-de-l'Outaouais était gérée, via un contrat de sous-traitance, par la Chambre de commerce de Gatineau pour un montant annuel de 5 000 \$. Le CLD créera sa propre cellule de mentorat sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Le mandat d'une ressource humaine sera rempli à raison d'une journée par semaine. Il y a possibilité de trouver des commanditaires comme la Caisse populaire Desjardins Masham-Luskville.

2) Commission culturelle des Collines :

Changement de représentante de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette siégeant à la Commission culturelle des Collines.

4.3 Considérations particulières au financement de projets par le Fonds d'analyses et d'études (FAE)

Un organisme de développement économique gouvernemental sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais offre des services payants aux entreprises. De plus, il suggère à ces derniers de demander une subvention du Fonds d'analyses et d'études (FAE) pour défrayer les frais d'analyse.

Proposé par Richard Gadbois
Appuyé à l'unanimité

Il est résolu d'encourager l'achat local en privilégiant les consultants et les experts qui sont eux-mêmes des entrepreneurs sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais lorsque le CLD des Collines-de-l'Outaouais subventionne une analyse ou une étude à même le Fonds d'analyses et d'études (FAE).

5. FINANCES

5.1 Tableau des fonds au 31 mai 2015

Le tableau des fonds au 31 mai 2015 est déposé à titre d'information et présenté par la directrice générale.

5.2 État des résultats au 31 mai 2015

L'état des résultats au 31 mai 2015 est déposé à titre d'information et présenté par la directrice générale.

5.3 Cartes de crédit du CLD

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais a une carte de crédit Visa Desjardins au montant 5 000 \$, soit 2 500 \$ au nom de Chantal Belleau, directrice générale, et 2 500 \$ au nom de Lise Paradis, adjointe administrative;

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais n'a pas encore demandé de carte de crédit VISA pour la directrice générale adjointe, Louise Marchildon;

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais demandera à Desjardins d'annuler la carte de crédit de l'adjointe administrative, Lise Paradis, et d'émettre une carte de crédit pour le montant de 2 500 \$ au nom de Louise Marchildon.

CA-15-58

Proposé par Nathalie St-Laurent

Appuyé par Denis Légaré

Il est résolu qu'une demande soit faite, à la Caisse populaire Desjardins, afin d'émettre une carte de crédit au nom du CLD des Collines-de-l'Outaouais à Louise Marchildon pour la somme de 2 500 \$ en plus d'annuler la carte de crédit émise à Lise Paradis.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1 Congé de la Fête du Canada

La Fête du Canada a lieu le premier juillet qui est un mercredi cette année. Ce congé férié est un congé mobile selon la Commission des normes du travail. Ceci permet donc aux employeurs de déplacer cette journée fériée s'ils le désirent.

La direction générale du CLD des Collines-de-l'Outaouais informe les membres du conseil d'administration que l'équipe de direction a pris la décision de fermer les bureaux de l'organisation en date du lundi 29 juin 2015. Il est également entendu que le bureau sera ouvert le 1^{er} juillet 2015.

6.2 Horaire des vacances

La directrice générale adjointe, Louise Marchildon, prendra deux (2) semaines de vacances cet été du 22 juin au 3 juillet 2015.

La directrice générale, Chantal Belleau, prendra quatre (4) semaines de vacances cet été du 6 juillet au 31 juillet 2015.

Les membres du conseil d'administration pourront joindre la directrice générale ou la directrice générale adjointe lorsque l'autre sera en vacances.

De plus, les deux cadres du CLD des Collines-de-l'Outaouais pourront être rejointes par les membres du conseil d'administration et les élus en cas d'urgence, soit par courriel ou par cellulaire, même durant leurs vacances respectives.

6.3 Horaire d'été

Les heures d'ouverture du CLD des Collines-de-l'Outaouais sont habituellement de 35 heures par semaine, soit de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h.

L'équipe de direction a vérifié les heures d'ouverture d'été de plusieurs organismes de développement et de bureaux gouvernementaux. Nombreux sont les bureaux qui sont fermés les vendredis après-midi et une vérification auprès des employés a révélé que les appels et les rendez-vous sont rares les vendredis après-midi durant l'été.

L'équipe de direction informe le conseil d'administration que l'horaire d'été du CLD des Collines-de-l'Outaouais, du 22 juin 2015 au 4 septembre 2015, sera le suivant :

Lundi au jeudi :

- 8 h à 12 h
- 12 h 30 à 16 h 15

Vendredi :

- 8 h à 12 h
- Bureau fermé en après-midi.

6.4 Politique des mesures disciplinaires

Le point à l'ordre du jour concernant la Politique des mesures disciplinaires est reportée et celle-ci sera présentée au comité des ressources humaines du CLD des Collines-de-l'Outaouais qui sera formé ce soir.

6.5 Demande de subvention à Emploi-Québec pour une formation APDEQ

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais cherche à diversifier son offre de services aux entreprises de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en développant une approche d'intervention directe axée sur les résultats telle que le prévoit le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020;

Attendu que cette approche d'intervention nécessite la création d'outils performants et l'optimisation des connaissances et compétences des agents de développement en entrepreneuriat dans le but de mieux soutenir le démarrage, l'expansion et la rétention des entreprises sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que la formation « *Rétention et expansion d'entreprises* » offerte par l'APDEQ vise directement le développement de compétences chez les intervenants en développement économique;

Attendu qu'Emploi-Québec accepte de participer financièrement, dans une proportion de 50 % aux coûts reliés à la formation et au salaire des deux agents de développement en entrepreneuriat, conditionnellement à la signature d'un protocole d'entente entre le CLD et Emploi-Québec.

CA-15-59

Proposé par Denis Légaré

Appuyé par Jacques Laurin

Il est résolu de nommer Chantal Belleau, directrice générale du CLD des Collines-de-l'Outaouais, à titre de signataire de l'entente à être conclue entre le CLD des Collines-de-l'Outaouais et Emploi-Québec afin d'obtenir une subvention équivalente à 50 % des coûts reliés à la formation et au salaire des deux agents de développement en entrepreneuriat à même la *Mesure de formation* (MFOR) pour la formation « *Rétention et expansion d'entreprises* » offerte par l'APDEQ le 16 juin 2015 à Brossard.

7. GOUVERNANCE

7.1 Nomination d'un représentant de la société civile au conseil d'administration

Attendu que les membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais ont nommé quatre (4) représentants de la société civile lors de la rencontre du 6 mai 2015 afin d'être recommandés au Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour approbation;

Attendu que Paul Drouin a été nommé parmi ces quatre (4) représentants de la société civile lors la réunion du 6 mai 2015 et le Conseil des maires a approuvé sa nomination en date du 21 mai 2015;

Attendu que Paul Drouin nous a informé qu'il a déménagé et que sa résidence permanente n'est plus sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu qu'un représentant de la société civile siégeant au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais doit être entrepreneur, directeur ou résident de la MRC afin de répondre aux critères d'admissibilité et être membre du CLD;
Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais a aussi reçu les dossiers de candidature de Xavier Lecat (Cantley) et de Marie-Claude Erian (Chelsea).

CA-15-60 **Proposé par** Richard Gadbois
Appuyé par Pierre Pharand

Il est résolu de nommer Xavier Lecat (Cantley) à titre de représentant de la société civile au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais et de transmettre cette nomination au Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour approbation afin de remplacer la nomination de Paul Drouin qui ne répond plus aux critères de membership au CLD.

7.2 Élection des officiers

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais a tenu son assemblée générale annuelle en date du 24 mars 2015;

Attendu que le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a nommé quatre (4) maires pour siéger au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais pour l'année 2015;

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais a nommé quatre (4) représentants de la société civile pour siéger au conseil d'administration du CLD pour l'année 2015 et que le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a approuvé ces nominations;

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais doit nommer ses officiers pour l'année 2015 aux postes de présidence, vice-présidence, secrétaire et trésorier.

CA-15-61 **Proposé par** Jacques Laurin
Appuyé par Denis Légaré

Il est résolu de nommer Chantal Belleau à titre de présidente d'élection.

CA-15-62 **Proposé par** Nathalie St-Laurent
Appuyé par Pierre Pharand

Il est résolu de nommer Lise Paradis à titre de secrétaire d'élection.

PRÉSIDENCE

Ouverture des nominations au poste de présidence

Jacques Laurin propose Robert Goulet.

Nathalie St-Laurent propose la fermeture de la période de nomination.

CA-15-63 **Proposé par** Richard Gadbois

Il est résolu de nommer Robert Goulet au poste de présidence du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais pour l'année 2015. Monsieur Goulet accepte la présidence du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

VICE-PRÉSIDENCE

Ouverture des nominations au poste de Vice-Présidence

Robert Goulet propose Richard Gadbois.
Pierre Pharand propose Jacques Laurin.
Jacques Laurin propose Pierre Pharand.
Denis Légaré propose la fermeture de la période de nomination.

Pierre Pharand refuse sa nomination.
Jacques Laurin refuse sa nomination.

CA-15-64 **Proposé par** Robert Goulet

Il est résolu de nommer Richard Gadbois au poste de vice-présidence du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais pour l'année 2015. Monsieur Gadbois accepte la vice-présidence du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

SECRÉTAIRE

Ouverture des nominations au poste de Secrétaire

Denis Légaré propose Nathalie St-Laurent.
Nathalie St-Laurent propose Denis Légaré.
Jacques Laurin propose la fermeture de la période de nomination.

Denis Légaré refuse sa nomination.

CA-15-65 **Proposé par** Denis Légaré

Il est résolu de nommer Nathalie St-Laurent au poste de secrétaire du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais pour l'année 2015. Madame St-Laurent accepte le poste de secrétaire du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

TRÉSORIER

Ouverture des nominations au poste de Trésorier

Denis Légaré propose Pierre Pharand.
Richard Gadbois propose la fermeture de la période de nomination.

CA-15-66 **Proposé par** Denis Légaré

Il est résolu de nommer Pierre Pharand au poste de trésorier du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais pour l'année 2015. Monsieur Pharand accepte le poste de trésorier du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

7.3 Signataires des effets bancaires, protocoles et autres documents

Attendu que le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a nommé quatre (4) maires et deux (2) maires substitués afin de siéger au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais en date du 19 mars 2015;

Attendu qu'en date du 21 mai 2015, le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a approuvé la nomination de quatre (4) nouveaux administrateurs au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais qui agiront à titre de représentants de la société civile;

Attendu que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais a élu ses officiers en date du 10 juin 2015;

Attendu que les signataires du CLD des Collines-de-l'Outaouais seront désignés pour signer tous les effets bancaires, protocoles et ententes de financement avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais, les organismes bailleurs de fonds et les ministères en plus de tous les autres documents légaux tels des protocoles de subventions et de prêts auprès des entreprises et des organismes clients.

CA-15-67

Proposé par Denis Légaré

Appuyé par Joanne Labadie

Il est résolu d'autoriser Robert Goulet (président), Richard Gadbois (vice-président), Nathalie St-Laurent (secrétaire) Pierre Pharand (trésorier), Chantal Belleau (directrice générale) et Louise Marchildon (directrice générale adjointe), à signer tous les documents relatifs au bon fonctionnement du CLD des Collines-de-l'Outaouais, soit les effets bancaires, les protocoles, les ententes de financement avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais, les organismes bailleurs de fonds et les ministères en plus de tous les autres documents légaux tels des protocoles de subventions et de prêts auprès d'entreprises et d'organismes, dans le but de poursuivre les opérations courantes du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

7.4 Nomination des représentants au comité d'investissement commun

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais a tenu son assemblée générale annuelle le 24 mars 2015;

Attendu que le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a nommé quatre (4) maires pour siéger au comité d'investissement commun (CIC) pour l'année 2015, soit Robert Bussière, Caryl Green, Denis Légaré et Roger Larose;

Attendu que la présidence du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais siège d'office comme présidence du comité d'investissement commun, en l'occurrence Robert Goulet à titre de président par intérim;

Attendu que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais doit nommer quatre (4) représentants de la société civile afin de siéger au comité d'investissement commun et que leur mandat est de deux ans;

Attendu que Richard Gadbois est administrateur au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais et qu'il possède un siège au comité d'investissement commun jusqu'à la fin de l'année financière 2015;

Attendu que trois (3) sièges demeurent vacants au comité d'investissement commun pour des représentants de la société civile et que des nominations sont nécessaires pour combler ces sièges vacants au comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

CA-15-68

Proposé par Nathalie St-Laurent

Appuyé par Denis Légaré

Il est résolu de nommer les trois (3) représentants de la société civile suivants pour siéger au comité d'investissement commun (CIC) du CLD des Collines-de-l'Outaouais pour l'année 2015, soit Pierre Pharand, Joanne Labadie et un poste à combler.

Il est également résolu que la présidence du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais, nouvellement élue pour 2015, en la personne de Robert Goulet, soit présidence d'office du comité d'investissement commun.

Il est également résolu que le conseil d'administration transmette la liste des membres du comité d'investissement commun au Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à titre d'information.

7.5 Création de comités ad hoc

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais a tenu son assemblée générale annuelle le 24 mars 2015;

Attendu que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais est complet et la direction générale suggère de mettre en place quatre (4) comités ad hoc pour faciliter les travaux à réaliser en 2015, soit un comité des ressources humaines, un comité d'évaluation des cadres, un comité de révision des politiques de financement et un comité de développement écoresponsable.

7.5.1 Comité des ressources humaines

CA-15-69

Proposé par Nathalie St-Laurent
Appuyé par Pierre Pharand

Il est résolu que les membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais qui feront partie du comité des ressources humaines soient :

Richard Gadbois
Denis Légaré

7.5.2 Comité d'évaluation des cadres

CA-15-70

Proposé par Jacques Laurin
Appuyé par Pierre Pharand

Il est résolu que les membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais qui feront partie du comité d'évaluation des cadres soient :

Roch Bouliane
Richard Gadbois
Robert Goulet
Denis Légaré

7.5.3 Comité de révision des politiques de financement

CA-15-71

Proposé par Richard Gadbois
Appuyé par Joanne Labadie

Il est résolu que les membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais qui feront partie du comité de révision des politiques de financement soient :

Roch Bouliane
Robert Bussière
Jacques Laurin
Pierre Pharand

7.5.4 Comité de développement écoresponsable

CA-15-72

Proposé par Jacques Laurin
Appuyé par Denis Légaré

Il est résolu que les membres du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais qui feront partie du comité de développement écoresponsable soient :

Joanne Labadie
Nathalie St-Laurent

8. QUESTIONS DIVERSES

8.1 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

8.2 Invitations

8.2.1 Questions d'affaires? Réponses légales. (formation et réseautage)

Le document est déposé à titre d'information. Toute l'équipe du CLD des Collines-de-l'Outaouais participera.

8.2.2 Assemblée générale annuelle de la SADC de Papineau

Le document est déposé à titre d'information. Charline Sauriol y participera.

8.2.3 Assemblée générale annuelle du Grenier des Collines

Le document est déposé à titre d'information. Louise Marchildon et Denis Légaré y participeront.

8.2.4 Assemblée générale annuelle de La Source des Jeunes

Le document est déposé à titre d'information. Aucune participation.

8.2.5 5 à 7 du Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre (RGABL)

Le document est déposé à titre d'information. Aucune participation.

8.2.6 Cocktail du 10^{ième} anniversaire du Nordik Spa-Nature

Le document est déposé à titre d'information. Chantal Belleau y participera.

8.2.7 Ministre des Finances du Québec à Quyon

Le document est déposé à titre d'information. Chantal Belleau et Eden Szczodry y participeront.

8.3 Varia

8.3.1 Représentation du conseil d'administration à la Table agroalimentaire de l'Outaouais

Attendu que la MRC des Collines-de-l'Outaouais doit nommer un représentant au conseil d'administration de la Table agroalimentaire de l'Outaouais afin de représenter le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

CA-15-73

Proposé par Denis Légaré
Appuyé par Richard Gadbois

Il est résolu que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais soumette un avis favorable à la Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais visant à nommer Chantal Belleau, directrice générale, pour siéger en tant qu'administratrice au sein du conseil d'administration à la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO).

8.3.2 Représentante du conseil d'administration du Réseau agri-conseil de l'Outaouais

Attendu que le Réseau agri-conseil de l'Outaouais a demandé que Chantal Belleau puisse siéger à son conseil d'administration afin de représenter le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

CA-15-74

Proposé par Denis Légaré
Appuyé par Richard Gadbois

Il est résolu que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais nomme Chantal Belleau pour siéger au conseil d'administration du Réseau agri-conseil de l'Outaouais.

8.3.3 Langue de présentation des dossiers

Une demande est faite par les membres du comité d'investissement commun pour que les fiches de projet soient présentées en français. L'équipe du CLD des Collines-de-l'Outaouais se penchera sur la rédaction d'une politique à ce sujet en 2015.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le mercredi 2 septembre 2015 à 18 h.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CA-15-75

Proposé par Richard Gadbois
Il est résolu que la séance soit levée à 21 h 25.

Robert Goulet
Président

Nathalie St-Laurent
Secrétaire